



# DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES JEUNES

1 jour en  
septembre, 1  
jour en octobre,  
2 jours en  
novembre

## Contexte

Les compétences psychosociales sont reconnues comme des facteurs protecteurs par rapport à l'entrée dans les conduites à risques à l'adolescence (consommation de produits psychoactifs, comportements violents, ...), et sont aussi des compétences clés du socle commun pour l'Éducation Nationale.

« Elles sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » (Organisation Mondiale de la Santé - Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies – 1993)

Les compétences psychosociales sont au nombre de dix :

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.

## Objectifs

**Cette formation s'adresse aux professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, du social, souhaitant renforcer les CPS de jeunes de 12 à 18 ans dans le cadre d'actions collectives.**

- Savoir se repérer dans le concept de « compétences psychosociales » (CPS)
- Situer l'apport du développement des CPS dans une démarche de prévention, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé
- Construire son cadre de références pour mettre en œuvre ce type de programme dans son institution
- Se repérer dans la conduite d'une séance CPS
- Expérimenter et savoir animer quelques activités de renforcement des CPS
- Manipuler les repères de la formation pour faire avancer son projet

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de mettre en place des projets de renforcement des compétences psychosociales auprès de leur public.





## Programme

Au cours de ces journées de formation seront abordés, entre autres,

Les ancrages théoriques :

- Les compétences psychosociales définies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)
- Education pour la santé et Promotion de la santé

Les prises de risque à l'adolescence : rôle des CPS

Les repères méthodologiques et les critères d'efficacité pour l'implantation d'un projet CPS

Les repères pédagogiques pour conduire une séance

- Le contenu et la progression pédagogiques
- Le cadre et les règles de fonctionnement
- Les attitudes éducatives qui favorisent le développement des CPS

Les outils d'intervention sur les CPS

L'évaluation

Les journées sont interactives et participatives et demandent l'implication de chacun à sa mesure. La dynamique du groupe et la cohérence de la formation nécessitent d'être présent à l'ensemble des journées et nous serons vigilantes également au respect des horaires.

## Intervenantes

Emilie PROVOST et Magaly  
CARCHEREUX, chargées de mission à  
l'Ireps Pays de la Loire pôle Vendée

**La Roche-sur-Yon,  
Les 30 septembre, 01 octobre et les 18,  
19 novembre 2019**

Inscription et renseignements :  
**IREPS Pôle Vendée**  
[ireps85@irepspdl.org](mailto:ireps85@irepspdl.org)  
**02 51 62 14 29**

**S'inscrire en ligne**

Formation financée par  
l'ARS Pays de la Loire